

Des mots en vedette

Numéro 7

Chronique linguistique du TLFQ

AOÛT 1997

Pogner III: Un mot tout à fait français!

Comme on a pu le constater dans des [chroniques précédentes](#), le verbe *pogner* occupe une place bien particulière en français du Québec. Employé dans une multitude de contextes, il se distingue cependant des mots *prendre* et *attraper* de différentes façons. Mais d'où peut bien venir ce mot qui, *a priori*, semble français (il ressemble par la forme et par le sens à des mots comme *poing*, *poigne*, *poignée* et *empoigner*) mais que les Français eux-mêmes ne connaissent pas?

En fait, le verbe *pogner* est bien un héritage français. Dans le cadre de nos études de [maîtrise](#), nous avons relevé plusieurs fois ce verbe (parfois écrit *poigner*, *poignier*, *pugner*, *pougni*, etc.) soit dans un état ancien de français, soit dans des parlers régionaux de France.

Ainsi, nous avons pu découvrir que le verbe *pogner* a eu cours en ancien français au sens de «prendre avec la main», au sens d'«attraper à la chasse» et au sens de «frapper, battre (quelqu'un)». Nous l'avons également relevé en français du XVI^e siècle, dans un emploi pronominal, au sens de «se battre», en français du XIX^e siècle au sens de «frapper, battre (quelqu'un)» et en français du XIX^e et du début du XX^e siècle au sens de «se présenter, arriver (à quelqu'un) de façon subite» (*cette maladie qu'elle prétendait la poigner le soir*, chez Huysmans¹). Nous avons aussi relevé *pogner* dans plusieurs parlers régionaux de France, notamment dans les parlers du Centre au sens de «prendre avec la main» ainsi que dans plusieurs parlers du Centre, de l'Ouest et du Nord-Est au sens de «frapper, battre (quelqu'un)».

En recherchant l'étymologie de *pogner*, nous avons constaté que les emplois du mot découlent de trois étymons latins différents: *pugnus* «poing» (duquel sont également issus les mots *poing*, *poigne*, *poignée* et *empoigner*), *pugnare* «combattre» et *pungere* «piquer (en faisant souffrir)» (d'où découle le verbe *poindre* dont certaines formes conjuguées ont un radical en *poign-*, par exemple *poignait* et *poignant*).

Nous avons également remarqué que tandis que certains emplois de *pogner* se rattachent à une seule famille étymologique (tous les emplois où *pogner*

suggère l'idée de «préhension», par exemple *pogner la balle*, *pogner quelqu'un sur le fait* ou *pogner un poisson*, se rattachent à la famille de *pugnus*), d'autres se rattachent à plusieurs familles à la fois (par exemple dans *une crampe me pogne dans la jambe*, on peut voir l'influence de la famille de *pungere* par les idées de «piqûre», de «blessure», et de celle de *pugnus* par les idées de «poigne», d'«emprise»).

Cette complexité étymologique de même que l'idée de «faire mal, faire souffrir» sous-entendue dans chacune des familles sont sans doute responsables de la grande richesse sémantique du verbe en français du Québec de même que du caractère indissociable de ses emplois.

Certains qualifient peut-être *pogner* de verbe fourre-tout et nous ne pouvons leur donner tout à fait tort si l'on tient compte des multiples emplois du mot dont nous avons discuté dans notre [première chronique](#). Mais, compte tenu justement de toute cette place que nous avons faite au verbe *pogner*, nous ne pouvons nier que, sans lui, nous serions drôlement *pognés*!!!

Nous l'aurions d'ailleurs été, bien *pognée*, sans Robert Vézina, Jean Bédard et Claude Poirier qui ont bien voulu prendre le temps de lire les trois chroniques et de nous faire leurs commentaires. Merci à tous les trois!

© Nathalie Bacon, TLFQ, Université Laval

1. J.-K. Huysmans, *Les Soeurs Vatar*, Rueil-Malmaison (France), Éditions de la Bohème, 1992 [1^{re} éd.: 1879], p. 234.